

La Tchaux capitale culturelle suisse: oui, mais pas en 2025

LA CHAUX-DE-FONDS La ville ne sera certainement pas capitale culturelle suisse avant 2026. Daniel Rossellat, président de l'association à l'origine du concept, explique pourquoi.

PAR DANIEL DROZ@ARCINFO.CH

«**P**our le moment, nous n'avons pas pris la décision formelle de retarder. Mais il faut être réaliste», dit Daniel Rossellat, le président de l'association Capitale culturelle suisse à l'origine du concept.

A l'instar de celui de capitale européenne de la culture, il vise à mettre en lumière une ville pendant une année civile à travers un programme de manifestations.

L'événement prévu à La Chaux-de-Fonds ne se déroulera, selon toute vraisemblance, pas en 2025 mais plutôt en 2026 ou 2027.



Je n'attends pas de royalties. Nous faisons ça de manière totalement bénévole.

DANIEL ROSSELLAT
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION CAPITALE CULTURELLE SUISSE



«Dans le Message culture du Conseil fédéral, il est important qu'il y ait quelque chose qui concerne un projet de ce type», dit Daniel Rossellat, le président de l'association Capitale culturelle suisse. SIGFREDO HARO - «LA CÔTE»

«Nous avons pris un peu de retard. Nous attendons des réponses», ajoute celui qui est aussi patron du Paléo et syndic de Nyon. «Il semble judicieux que la question soit posée, avec probablement comme réponse une décision de reporter.»

Message de Berne très attendu

L'association attend notamment la publication du Message culture du Conseil fédéral. Il sera dévoilé au début du mois de juin. «Le projet de Capitale culturelle suisse est un escalier qui a un certain nombre de marches. C'en est une», relève Daniel Rossellat à ce

propos. «Dans le Message culture, il est important qu'il y ait quelque chose qui concerne un projet de ce type», poursuit-il. En clair, le souhait de l'association est que ce type d'événement, qui aurait lieu tous les trois ans, soit reconnu par une loi et reçoive un financement à hauteur d'un million de francs par année, soit trois millions pour la ville organisatrice.

Un plus pour les villes

Et si le projet ne figure pas dans le message? «Il y aura un travail d'information et d'explications. Dans le cadre de la

procédure de consultation, il faut que les milieux culturels et les villes puissent s'exprimer», juge-t-il.

«Il est important que les villes soutiennent ce projet», dit le président de l'association. En Suisse, avant les cantons et, surtout la Confédération, les villes sont les principaux soutiens financiers des acteurs culturels.

Daniel Rossellat croit en ce projet. «Je n'ai pas déposé de brevet. Je n'attends pas de royalties. Nous faisons ça de manière totalement bénévole. Ce serait très positif pour les villes suisses. Ça mettrait en

valeur le rôle qu'elles jouent en faveur de la culture dans notre pays. Je reste inoxydablement positif.»

Des caractéristiques intéressantes

Pourquoi la Métropole horlogère est-elle la seule candidate? «Nous avons choisi cette option d'avoir un prototype qui nous sert d'édition No 1. Les Jeux olympiques, la première fois, ont eu lieu à Athènes sans qu'il y ait de concurrence», explique Daniel Rossellat.

«La Chaux-de-Fonds présente quelques caractéristiques inté-

ressantes. D'abord, il y a un terroir culturel riche, pas si connu que ça. La taille aussi est intéressante», relève le président de l'association. Surtout, à ses yeux, la Métropole horlogère recevrait ainsi un coup de projecteur positif. Son image s'améliorerait et sa notoriété serait renforcée. «De l'extérieur, on a parfois une mauvaise image de certaines villes. Ça se soigne», estime Daniel Rossellat. «La culture est l'un des outils les plus positifs pour améliorer l'image d'une ville. Après, il faut que la ville se fasse belle», conclut-il.

La centrale du 144 sera rattachée au Chuv

L'Etat de Vaud reprend les rênes de la fondation qui gère les appels d'urgence pour les cantons de Vaud et Neuchâtel.

Le Canton de Vaud reprend les rênes de l'ex-Fondation urgences santé (FUS). Le 144 sera rattaché au Chuv et la centrale téléphonique des médecins de garde à Unisanté, a annoncé hier le gouvernement vaudois.

La FUS gérait la centrale d'appels sanitaires d'urgence 144 et celle des médecins de garde (CTMG) pour Vaud et Neuchâtel. La FUS avait été sévèrement critiquée en 2021 pour son management défaillant, une organisation dysfonctionnelle, des conflits interpersonnels et de l'absentéisme. Le gouvernement avait aussi mandaté l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC) pour continuer à garantir les missions et les prestations délivrées par la FUS à la population en matière d'urgence et de santé publique. La CTMG sera rattachée à Unisanté et le 144 au Chuv, a annoncé hier Rebecca Ruiz, la ministre en charge de la Santé.

Statu quo pour Neuchâtel

Le processus de rattachement devrait aboutir au plus tard à la fin du premier semestre 2024. Jusqu'à ce qu'il soit achevé, l'EMCC continuera à assurer la conduite des deux centrales. Une solution contractuelle sera proposée aux collaborateurs concernés (106 EPT). Le Canton de Neuchâtel a été concerté et a approuvé ces changements et rattachements, selon Rebecca Ruiz. Il continuera donc de solliciter la gestion vaudoise pour ces deux centrales. **ATS**

ÇA VEUT DIRE QUOI? Cramiat, pissenlit ou dent-de-lion?

En marge du 175e anniversaire de la République et Canton de Neuchâtel, nous présentons tous les jours un mot ou une expression typique de la région.

Les plantes de la famille taxaracum sont facilement identifiables en raison de l'aspect cranté de leurs feuilles et de la fleur jaune dont on souffle les graines quand elles commencent à faner. Elles sont aussi délicieuses préparées en salade, assaisonnée d'une vinaigrette ou rapidement revenues de la graisse de lardons frits...

Linguistiquement, ces plantes sont largement connues sous le nom de pissenlits dans la

plupart des régions de France, alors qu'en Suisse elles prennent le nom de dent-de-lion ou de cramiat, selon que l'on se trouve en terres jurassiennes ou non.

La variante dent-de-lion, qui continue le latin dens leonis, tire son nom de la forme de ses feuilles, pointues comme les dents d'un félin. Elle était naguère connue de partout en France (c'est d'ailleurs en empruntant au français que les

Anglais ont formé le substantif dandelion), avant d'y être remplacée par pissenlit.

Issu du mot «crémaillère»

Aujourd'hui, on emploie encore de dent-de-lion dans les cantons où l'on parlait naguère des dialectes francoprovençaux (Neuchâtel, Genève, Vaud, Fribourg et Valais). Quant à la variante cramiat ou cramia, elle est surtout utilisée dans le canton du Jura et dans

le Jura bernois. Elle est parfois concurrencée par la variante cramaillot, surtout en usage de l'autre côté de la frontière, dans le département du Doubs.

Sur le plan étymologique, cramiat comme cramaillot ont été formés à partir d'un mot d'origine, kremaster, qui signifie «crémaillère». Ici encore, c'est la ressemblance avec les

formes des pétales de la plante qui a motivé la dénomination.

Par Mathieu Avanzi, du Centre de dialectologie et d'étude du français régional de l'Université de Neuchâtel

